

N° 14

Bulletin d'Informations Communales

## St-PIAT et ses hameaux

### Le Mot du Maire

Bonne année ! Que 1988 vous apporte tout ce que vous désirez pour vous-mêmes et vos proches, mais aussi pour votre commune. Souhaitons que l'évolution du village continue comme par le passé, grâce au concours de tous. J'en profite pour remercier les bénévoles qui ont contribué à des travaux de terrassement à Grogneul et féliciter Mademoiselle Bresson pour son premier prix lors de l'exposition des peintres amateurs, à Maintenon.

Vous savez que cette année, le budget communal est très lourdement grevé par la reconstruction du mur du cintre (je vous en ai déjà parlé), ce qui nous a constraint à différer certains travaux envisagés. Néanmoins, soyez certains que je veillerai à ce que le maximum soit réalisé.

J'ai été constraint de rappeler à l'ordre certains habitants, en raison de travaux effectués sur leur propriété, sans permis de construire. Je vous rappelle que, même pour une clôture, vous devez déposer en mairie une demande de permis de construire et d'alignement : ceci correspondant aux règles imposées par le POS, qui tient compte du site protégé de St PIAT.

Que ces contraintes ne vous empêchent pas de bien préparer la venue du printemps !

B. VIET.

### Editorial

Peu à peu, SAINT-PIAT, se transforme :

- réfection de rues et de la place
- constructions nouvelles

le visage du village change et nous l'espérons s'embellit. La Société Archéologique d'Eure-et-Loir fait le recensement du patrimoine artistique du département et travaille actuellement sur le canton de Maintenon. Vous pouvez, tous participer à enrichir la « mémoire » du patrimoine, au suivi de l'évolution des richesses architecturales, à la métamorphose de la commune et du canton.

Pour ce faire, il vous suffit d'adresser vos photographies à la

Société ARCHEOLOGIQUE d'Eure-et-Loir,  
16 rue Saint Pierre - 28000 CHARTRES.

Mais plus près de vous, vos archives, vos appareils photos peuvent nous être utiles. Reprenez dans le No précédent, l'appel du chef de corps de la Compagnie de Sapeurs Pompiers R. TEILLARD, cherchant à retrouver l'historique de la Compagnie.

Pour notre part, nous cherchons toujours à établir l'histoire de SAINT-PIAT et à savoir qui était St PIAT. Nous en avons trouvé deux autres.

l'un à LANVAILLAY, dans les Côtes du Nord et nous tenons à remercier M. le Maire de Lanvailly et surtout M. Yves Castel, conseiller municipal, de la riche documentation qu'il nous a fournie et que nous allons publier.

l'autre à SECLIN, dans le Nord où une collégiale lui est consacrée.

Est-ce le même St PIAT ? Y en eut-il plusieurs du même nom ? Sera-t-il possible de conclure ? En tout cas, vos idées, vos documents sur la question nous intéressent.

J. ALMERAS.



### Concours de dessins

Sandra ALAINMAT, Lauréate du Concours d'affiches pour l'exposition de livres destinés à la Jeunesse. Ont été également remarqués, les affiches de Fabien GAUTHIER, C.P. Thomas DUVIVIER, C.M.1, Julie WAGNER, C.M.2. Ces lauréats seront abonnés à Amis-Coop.



## SERVICE DE SOINS

- Pour le maintien à domicile des personnes âgées
- Améliorer le soutien à domicile des personnes âgées dans le domaine sanitaire ;
- éviter une hospitalisation inadaptée qui déracine la personne âgée ;
- faciliter ou accélérer une sortie de l'hôpital ;
- aider les enfants qui ont à charge, chez eux, des parents âgés ;
- prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et les aider à garder leur autonomie.

Tels sont les buts du service de soins infirmiers à domicile aux personnes âgées.

Ce service coordonne l'action d'une équipe de professionnels (infirmiers, aides soignants, pédicures) qui interviennent sur prescription médicale auprès des personnes malades, invalides ou handicapées, pour assurer des soins globaux et continus : soins infirmiers et d'hygiène générale (toilette, prévention d'escarres, aide pour le lever, le coucher, boire ou manger, etc.).

### UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

Le service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées repose sur une association d'Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.) gérée et animée par des bénévoles.

L'association, qui intervient sur plusieurs communes, a pour fonctions :

- de détecter les besoins et de faire connaître le service ;
- d'assurer la gestion financière globale du service ;
- de recruter le personnel salarié ;
- de veiller à l'environnement affectif des bénéficiaires en maintenant leurs relations sociales avec les clubs, les institutions locales, le voisinage...

### QUI PEUT BENEFICIER DU SERVICE

Le service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (dans certains cas, le service peut aussi intervenir auprès de personnes de moins de 60 ans).

Il faut par ailleurs que la personne se trouve dans une des situations suivantes :

- phase aigüe de maladie temporaire, sans gravité (exemple : grippe, fracture, bronchite) ;
- état de dépendance qui nécessite une prise en charge pour une durée très longue, pouvant aller jusqu'à une phase terminale de vie (exemple : cancer).

La personne doit également être affiliée à un régime d'assurance maladie et résider à domicile (à son domicile, chez des parents ou amis ou encore dans un foyer logement).

### DEMANDE, ATTRIBUTION ET COUT

La demande d'entrée dans le service doit être faite auprès de l'association A.D.M.R. gestionnaire du service. La personne peut également s'adresser à son médecin ou infirmier.

C'est le médecin traitant ou hospitalier qui prescrit l'entrée dans le service et qui garde la responsabilité du traitement prescrit.

C'est la caisse d'assurance maladie ou l'aide médicale (pour les non assurés sociaux) qui paie l'intervention. La personne prise en charge n'a rien à débourser.

### COMMENT S'ORGANISE L'INTERVENTION

L'équipe soignante est constituée d'aides soignants, d'infirmiers (libéraux ou d'un centre de soins ayant passé convention avec le service) et de pédicures.

Les aides soignants sont salariés du service ; ils travaillent souvent à temps partiel.

Le malade conserve le libre choix de son infirmier et de son pédicure qui sont rémunérés à l'acte ou à la vacation par le service.

L'équipe soignante assure l'ensemble des soins infirmiers et d'hygiène. Il y a partage des tâches en fonction des actes qui relèvent de la compétence ou de la qualification de chacun.

La fréquence et la durée des interventions auprès des malades varient en fonction des besoins. Le service fonctionne sept jours sur sept.

La responsabilité du fonctionnement du service et la coordination des interventions sont assurées par une infirmière coordinatrice, salariée de l'association. Elle a également un rôle d'encadrement des aides soignants et s'occupe du travail administratif.



Soins Infirmiers à domicile des Cantons de  
**MAINTENON - NOGENT le ROI**  
2, Place Aristide Briand - 28130 MAINTENON  
Tél. 37.23.08.01.

**MAY SA**

NOGENT - LE - PHAYE  
BP 237 - 28004 CHARTRES  
TÉLEX OCI EL 760830 CODE DR  
TÉL. 37.31.61.60 LG

**TRAVAUX PUBLICS**  
ROUTES CANALISATIONS CARRIERES  
VILLES ET COMMUNES  
IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES  
LOTISSEMENT - CONCEPTION ET RÉALISATION  
TRAVAUX PARTICULIERS - TENNIS



# RETROSPECTIVE 1987



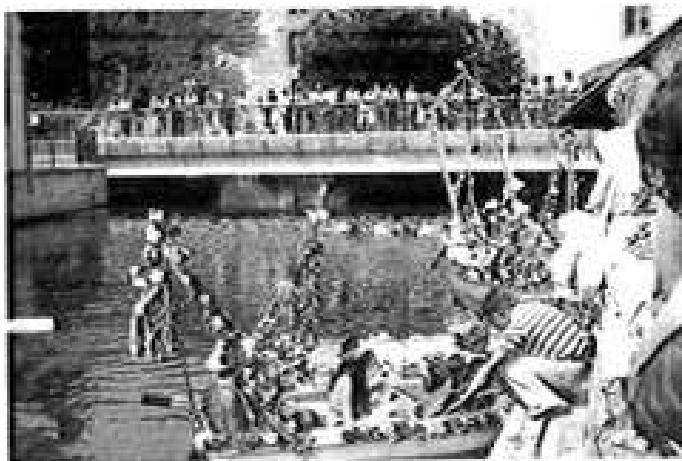
6 SEPTEMBRE - Méchoui : Radio-crochet



14 JUILLET - Concours de Pétanque



6 SEPTEMBRE - Méchoui du Comité des Fêtes



14 JUILLET - Concours de bateaux fleuris



14 JUILLET - "La Lauréate" : Madame BOGET



9 MAI - Course de tandem des non-voyants et handicapés (Handisport).  
Challenge Henry CORNET



13 MAI - Banquet des Anciens

## Club de la Vallée

Le Club de la Vallée, rappelle, qu'il est ouvert, tous les 1er et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois ; de 14 h.30 environ à 18 h. ; à toutes les personnes des Communes de Saint-Piat - Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaines, ayant cessé leur activité, quel que soit leur âge, et désireuses, soit de se retrouver, entre amis, soit de faire plus ample connaissance avec des voisins que souvent elles connaissent peu.

Le Club, est animé par Madame Saint Ouen, déléguée, de la Croix-Rouge, qui par une petite causerie, nous tient au courant de diverses questions, nous fait chanter, nous fait faire quelques mouvements de gymnastique et nous conseille dans divers travaux manuels, tout cela, sans aucune obligation, ni contrainte, puis, selon le goût de chacun, l'après-midi, se déroule, soit en jouant aux cartes, au scrabble, en faisant du tricot... Le goûter est servi, et tout se passe dans une ambiance très amicale.

### Au cours de l'année 1987, il a été organisé :

- le 8 mars un bal travesti, qui a, comme les années précédentes, remporté un vif succès, beaucoup s'en souviennent, et attendent le prochain qui aura lieu le 12 mars 1988,
- le 3 avril 1987, c'était le repas annuel, offert à tous les membres.
- le 12 août, nous partions en car pour le Havre - Rouen. Au Havre, nous visitons le port, en bateau, à Rouen, toujours avec guide, la vieille ville n'avait plus de secret. Le voyage transport, était offert par le Club, et le repas, fort apprécié, était à la charge des participants.
- Le 29 août, avec les membres d'autres Clubs, il était possible d'aller à Cholet et d'assister au spectacle, au Puits du Fou. Ce voyage était établi sur deux jours, à la charge des participants, mais à un prix préférentiel.
- Le 22 novembre, la vente annuelle du Club, offrait les ouvrages, réalisés au cours de l'année, nous sommes toujours heureux de voir que tous les travaux sont appréciés et trouvent vite acquéreurs.

Nous remercions toutes les personnes qui viennent nous aider par leur présence et leurs achats.

Au cours de l'année, des possibilités sont offertes, toujours à des prix avantageux et sans s'occuper de quoique ce soit, d'aller à des spectacles à Paris, en car, avec des membres d'autres Clubs.

Si tout ce qui précède ne sont que des joies, il ne faut pas oublier nos peines, et lorsque l'un de nous est malade ou nous quitte, les membres du Club, répondent toujours présents, pour se retrouver autour des familles éprouvées.

Pensant que ce petit exposé donnera envie aux lecteurs disponibles de venir grossir les rangs de notre Club, qui, malheureusement, avec les années (13 ans), diminuent. Il faut venir vous joindre à nous, si vous voulez, que le Club demeure.

N'oubliez pas notre bal costumé (déguisements facultatifs), le 12 mars, à la salle des fêtes. Nous vous attendons.

G. ANDRE.



## Comité des Fêtes

Le 24 juin, Monsieur Pierre BENHAMOU, a démissionné de son poste de Président, ce qui a donné lieu à un remaniement du bureau.

L'assemblée était constituée de seize membres.

Le nouveau bureau, se compose comme suit :

Président :	Denis LEVEILLARD
Vices-présidents :	Michel LANIER Guy BOGET
Trésorière :	Anne-Marie FOUR
Trésorière Adjointe :	Jeanine CHARTIER
Secrétaire :	Christiane DUGUET
Secrétaire Adjointe :	Marie-Louise GUIDOU.

Pierre BENHAMOU, reste membre, au sein du bureau, ainsi que le reste de l'assemblée.

Nous avons, depuis, assuré l'animation du 14 juillet, efficacement épaulés par le conseil municipal et nos amis Footballeurs et Pompiers ; ainsi que le Méchoui annuel qui a remporté un vif succès.

La prochaine assemblée générale du Comité des Fêtes, aura lieu le 11 Mars 1988, et à cette occasion nous vous rappelons, que la vocation du Comité, étant l'animation du village, les bonnes volontés, seront les bienvenues.

Note dynamisme dépend aussi de vous et nous comptons sur votre aide, vos idées et vos bras.

D. LEVEILLARD.

La silhouette dynamique, le cheveu court cendré, de Gisèle BRISSON, accompagnée de son fidèle cocker « UGO », est bien connue des habitants de GROGNEUL.

L'ancienne secrétaire, Assistante Médicale du Service du Docteur BANCAUD, à l'Hôpital, a réussi son intégration, bien que parisienne, en résidence secondaire... mais depuis 1930. Les difficultés de la période 1939-1945, ont fait apprécier à ses voisins ses qualités et son adaptation à la vie rurale.

Mais l'artiste, le peintre « touche à tout » de toutes les expressions picturales semble plus connue, à l'extérieur de la commune. Nous avons entendu parler du peintre animalier, dont les chiens et les chats sont remarquables ; l'expression de leur regard est saisissante de vie, nous avons aussi découvert, chez elle, des paysages, des nature mortes de fruits.

Nous avons été conquis par sa passion, cette envie de faire partager le rêve, la joie de vivre, par des aquarelles, des huiles, des dessins à la plume ou plus simplement des fleurs, au crayon feutre.

Malgré sa grande modestie, nous avons surtout découvert le bonheur d'arriver à faire aimer une peinture à un public, pas forcément initié à cet art, mais qui a apprécié ce qu'elle fait, en lui décernant le « Prix du Public 1987 » de l'exposition Maintenon-Pierres, pour l'ensemble de son œuvre.

Un grand peintre, nous ne savons pas, une artiste douée et sensible certainement, pour nous, un après midi d'émerveillement.



## Chez Monique et Patrick

Bar - Restaurant

40 rue de la République  
28130 Saint-Piat  
Tél. 37.32.32.40.

## ELECTRICITE GENERALE

Radio - Télé - Ménager

## Jean FICHET

58, Rue de la République  
28130 - St PIAT  
Tél. : 37.32.38.14  
Répondeur téléphonique

## CHAUFFAGE - PLOMBERIE RÉMY HACHE

7, place de Vauvilliers  
28130 SAINT-PIAT  
Tél. 37.32.31.32.

FABRIC ARTICLES DE PIÈCE COUPEZ MÉTALLIQUE TRAVAUX

## bar des sports maison Daniel

36, Rue de la République 28130 Saint-Piat Tél. 37.32.32.04

## Denis LEVEILLARD

Maréchal Ferrant

CHANGÉ  
28130 MAINTENON  
Tél. 37.32.33.58.

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE VOLAILLES

## Michel FOUCault

50, rue de la République  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON  
Tél. 37.32.30.14. - R.C. 75 A-12

Boulangerie - Patisserie

## Michel PROVENDIER

11, rue de la République  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON  
R.C. CHARTRES 59 A 70  
Tél. 37.32.30.42.

## Garage I.CAEL

mécanique -  
tolerie-peinture  
28130 Chartainvilliers  
**(37)32.34.12**



MENUISERIE - CHARPENTE  
ESCALIERS - AGENCEMENT

## B. VIET

44, rue du Marais  
à Saint Piat  
28130 MAINTENON - R.M. 175 66 28

Maçonnerie - Carrelage - Faïence  
Restauration

## HUBERT ALAIN

24, rue de la République  
28130 ST-PIAT - Tél. 37.32.44.54.  
R.M. 28 011 002 679



## MINOTERIE GOUBET ET CIE

MOULIN DE L'HORME-HALE

28130 SAINT-PIAT

S.A. au capital de 600 000 F  
R.C. Chartres 60 B 19  
Tél. 37.32.30.03.  
SIRET 806 020 194 00015

## SPAR

Un libre - service  
dans votre village  
Mr et Mme LEGEARD  
Place Vauvilliers  
Saint-Piat - 37.32.37.38

S.A. GARAGE DU CHATEAU

**P. BELŒIL**  
Concessionnaire Renault  
MAINTENON  
Tél. 37.23.00.67.

Monteur en chauffage central  
Plomberie - Couverture

## TEILLARD Raymond

Artisan

54, rue des Martels  
SAINT-PIAT  
Tél. 37.32.35.15.

## Ets ROY S.A.

au capital de 650 000 F

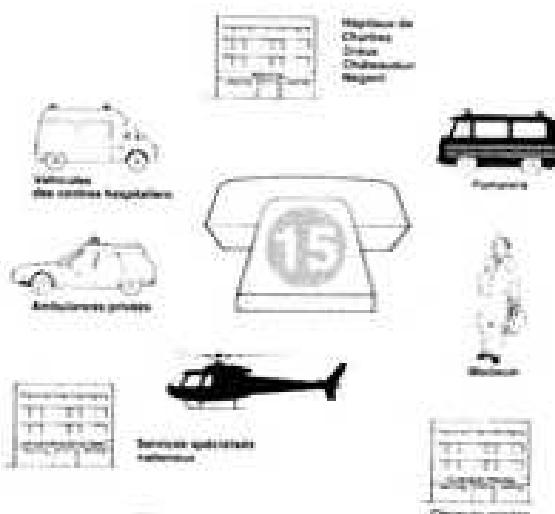
Chemin N° 15 à CHANGÉ  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON

SIRET 775729981 00024 - APE 2111  
Tél. 37.23.02.74. et 37.23.03.83.

## LES QUATRE VENTS

1 place Vauvillier 28130 SAINT-PIAT  
Tél. 37.32.32.53.

Spécialités      Diners d'affaires  
Crustacés      Noces  
Fondue      Banquets  
Ouverture à 11 heures  
Ferme lundi soir      Mardi et Mercredi Journées  
R.C. 60 B 45 31802; 300



## Le 15 un numéro à l'écoute de l'urgence médicale.

PREFECTURE D'EURE-ET-LOIR



### Quand faire appel au SAMU ?

En cas d'urgence médicale : accident, intoxication, malaise chez vous ou en dehors, au travail, sur la route...

### Que va-t-il se passer ?

Un médecin spécialiste des urgences de l'hôpital de Dreux vous répondra. A partir de ce que vous lui direz, il vous enverra le médecin ou les moyens de secours, qui, près de chez vous, sont prêts à intervenir : selon le cas, le médecin de garde, un véhicule de secours de l'hôpital le plus proche ou des pompiers, une ambulance privée pour une demande de transport sanitaire...

### Si un accident survient loin de Dreux, va-t-on demander aux moyens de secours de Dreux d'intervenir ?

Absolument pas ! le médecin responsable du SAMU est bien à Dreux, mais son rôle est précisément d'envoyer, en fonction de la gravité du problème, les moyens d'intervention les plus adaptés et les plus proches de l'accident, ou de faire transporter les victimes vers l'établissement de soin compétent qui se trouve à proximité.

Il ne peut d'ailleurs pas en être autrement puisque le SAMU, service de régulation des appels d'urgence, ne possède aucun moyen de transport sanitaire ni aucun équipement de soins d'urgence.

De ce point de vue rien n'est changé : les ambulanciers, les pompiers, les services hospitaliers ou ceux des cliniques privées, les médecins privés interviendront comme par le passé mais ils seront plus efficaces parce qu'ils seront mieux coordonnés.

### Mais alors le SAMU, qu'est-ce que c'est ?

C'est une permanence téléphonique avec un médecin des urgences disponible 24 heures sur 24 qui est en relation immédiate avec tous ceux qui participent aux interventions d'urgence, et qui, à partir de votre appel choisira le moyen le meilleur et le plus rapide.

Le SAMU, c'est donc un accès simple et permanent à tous les moyens d'aide médicale urgente et cela permet leur utilisation optimale.

La mise en place depuis le 1er janvier 1988 du SAMU 28 (Service d'aide médicale urgence d'Eure et Loir) permet d'accroître considérablement l'efficacité des structures médicales déjà existantes.

Il m'a paru souhaitable de préciser ce que la population de nos communes peuvent en attendre.

Les moyens d'urgence préexistants sont bien évidemment maintenus et se situent à deux niveaux :

d'abord les transports d'urgence auxquels il est fait appel : les pompiers, la gendarmerie, le centre hospitalier de Chartres qui possède un service spécial (le SMUR : Service mobile d'urgence et de réanimation doté de véhicules adaptés) et les ambulanciers privés.

ensuite les centres de soins : depuis le cabinet de consultation de votre médecin traitant jusqu'au service d'urgence du centre hospitalier en passant par les cliniques privées.

Encore une fois il est clair qu'avec la mise en place du SAMU, cette situation subsiste dans son intégralité : les victimes d'un accident seront transportées par un véhicule de pompiers ou par une ambulance vers le centre de soins le plus proche ou le plus adapté au cas précis.

### Dans ces conditions qu'apporte de plus le SAMU ?

#### En quoi consiste-t-il ?

Le SAMU, et ceci est important, assure la coordination de l'ensemble des moyens existants et leur utilisation optimale, c'est un centre de réception et de régulation des appels d'URGENCE.

Le SAMU présente donc l'avantage de pouvoir mobiliser à partir d'un numéro d'appel unique LE NUMERO 15 et grâce au diagnostic donné par un médecin de permanence, 24 h. sur 24, les moyens les plus conformes à la situation et les plus rapides.

Mais le médecin régulateur peut aussi juger que l'appel qu'il reçoit ne nécessite pas le recours à un véhicule de transport d'urgence, il transmettra alors votre appel au médecin le plus proche de votre domicile ou le week-end au médecin de garde de votre canton, dans tous les cas ou bien sûr si votre médecin traitant habituel n'est pas disponible.

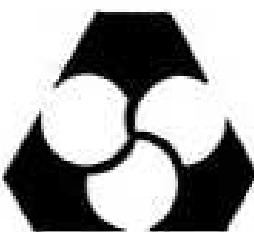
Une statistique nationale réalisée en 1986 et recensant 489.000 appels fait apparaître que sur 100 appels, 31 % sont orientés vers un médecin généraliste libéral, 12 % vers un service de secours des sapeurs pompiers, 18 % sur les SMUR hospitaliers et 10 % sur les ambulanciers privés ; le solde étant constitué par les activités de conseils et de renseignements donnés par téléphone (16 %) et les appels erronés.

Le médecin généraliste reste donc l'intervenant principal dans l'activité de ce nouveau système d'urgence.

Suite à la décision du 17 juin 1987 de la Direction Générale de la Santé du Ministère des Affaires Sociales, le SAMU 28 est implanté au centre hospitalier de Dreux. Il est installé dans un local de 25 m<sup>2</sup> au sein du service de réanimation de l'hôpital. Le personnel comprend : 5 personnes d'aide à la régulation médicale, 5 médecins réanimateurs et 7 internes du SMUR. Il possède un équipement radiotéléphonique complet, un micro ordinateur, une documentation toxicologique et pharmacologique, et un accès par Minitel aux banques de données spécialisées.

La création d'un Centre 15 - dans notre département n'apporte pas uniquement une amélioration dans la rapidité et la qualité des secours d'urgence mais il apporte également du fait de l'étroite connexion des moyens déjà en place : de sérieuses économies pour la Sécurité Sociale et les Collectivités Locales grâce à la limitation des sorties inutiles des véhicules de Secours (pompiers) et à l'adaptation de la réponse du SAMU aux besoins du malade ou de l'accidenté.

\* Docteur GALLIOT.



## **Etat Civil pour 1987**

### **NAISSANCES**

DUMONT Ariane - CHARTRES - 10 juillet 1987  
 DURAS Mélanie, Aurélie - CHARTRES - 05 MARS 1987  
 DUVAL Mathieu, Guy, James - CHARTRES - 13 OCT. 1987  
 GASCON Jennifer, Louise, Isabelle - CHARTRES - 10 JANV. 1987  
 JOUVE Laetitia, Jeannine, Yvonne - CHARTRES - 16 FEV. 1987  
 NOU Vincent, Charles - CHARTRES - 25 MAI 1987  
 PICARD Simon - CHARTRES - 17 NOV. 1987



### **MARIAGES**

COHEN Claudio, Henri, Benjamin  
 et TISSEUR Jocelyne, Maryvonne - 26 DEC. 1987  
 DUVAL Bertrand, René, Yves  
 et BURIDANT Catherine, Jacqueline, Miralle - 10 OCT. 1987  
 LANDIER Patrick, Henri  
 et DORE Anne-Sophie, Marie, Nicole - 04 JUIL. 1987  
 MARTIN Pascal, Hubert, Christian  
 et PRELAT Christiane, Jacqueline - 30 MAI 1987  
 MICHEL Jean-Luc, Pierre  
 et LEON Christine, Gilberte, Juliette - 31 OCT. 1987  
 SANTOS LIBORIO Paulo, Rogerio  
 et BIENAIMÉ Gisèle, Louise - 02 MAI 1987

### **DECES**

ALLEMAND Vivi GUEDON Suzanne, Olga - 28 MAI 1987  
 LE BRETON Jean-Yves - 13 DEC. 1987  
 MATHIS Vivi BILHET Eugénie, Virginie - 18 MARS 1987  
 MORICE Charles, Henn - 28 NOV. 1987  
 POTET Vivi NÖNY Eloïse, Mathilde - 30 MARS 1987  
 RENARD Vivi BIZBAU Madeleine, Christiane, Jeannine, Augustine - 06 FEVRIER 1987

### **TRANSCRIPTIONS DE DECES**

DUMONT Ariane (Chartres le 16.07.1987)  
 HOSPITAL ép. BOULCAULT Simonne, Jeanne (le Coudray 15.04.87)  
 LAMBERT Claude, André, Jeanne (le 10.01.87)  
 REMBERT Maurice, Marcel (le Coudray 16.04.87).

### **TARIF de LOCATION de la SALLE des FETES pour 1988**

#### **1.- Sans chauffage - nettoyage inclus**

- soirée (jusqu'à 6 heures le lendemain) - 945 F.
- habitants de la commune - 745 F.
- journée supplémentaire - 400 F.

#### **2.- avec chauffage (du 1.10 au 30.4)**

- soirée - 1.125 F.
- habitants de la commune - 925 F.

#### **3.- après midi - 12 h. à 18 h.**

sans chauffage - 360 F.

avec chauffage - 420 F.

utilisation de la cuisine - 170 F.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est interdit de planter des clous, punaises, agrafes dans les murs... le papier adhésif tenant très bien... comme il est stipulé sur votre contrat de location.

Tous droits de reproduction et de traduction des articles originaux sont réservés pour tous pays. Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

# **Crédit Agricole**



## **Calendrier des Fêtes 1988**

### **Février**

Samedi 6 - bal Intersociétés

### **Mars**

Samedi 5 - Bric à brac

Vendredi 11 - Assemblée générale du Comité des Fêtes

Samedi 12 - Bal masqué - Club de la vallée

Samedi 19 - Soirée disco - Pompiers.

### **Avril**

Samedi 23 - Soirée ADO - Comité des Fêtes

Dimanche 24 - Tournoi de tennis à Changé

### **Mai**

Dimanche 29 - Kermesse - Sportive - Amicale

### **Juin**

Dimanche 5 - Rallye - Comité des Fêtes

Vendredi 24 - Exposition à l'école

Samedi 25 - Fête de l'école

### **Juillet**

Jeudi 14 - Fête nationale

### **Août**

Dimanche 14 - Commémoration de la Libération

### **Septembre**

Dimanche 4 - Méchoui - Comité des Fêtes

Samedi 17 - Bal pour tous - Pompiers.

### **Novembre**

Dimanche 20 - Exposition du Club de la Vallée

## **Résultats de la saison Stand Tir**

du 19 avril au 27 septembre 1987

### **Libre dame (sur 200 points)**



M Lebras 1<sup>er</sup> 196 points

M Baillieu 2<sup>er</sup> 195 points

M Lamarenne 3<sup>er</sup> 193 points

M Maury 4<sup>er</sup> 168 points

### **Libre (sur 200 points)**

Machis 1<sup>er</sup> 200 points

Jehannet 2<sup>er</sup> 199 points

Benoist 3<sup>er</sup> 198 points

Chartier A. 4<sup>er</sup> 197 points

Biot 5<sup>er</sup> 197 points

Montbarbon 6<sup>er</sup> 190 points

Lebras 7<sup>er</sup> 189 points

Poitrinolt 8<sup>er</sup> 187 points

Maury 9<sup>er</sup> 185 points

Boget 10<sup>er</sup> 184 points

Kamara 11<sup>er</sup> 183 points

Pinto 12<sup>er</sup> 182 points

### **Enfants jusqu'à 16 ans**

Chartier D. 1<sup>er</sup> 193 points

Bourdeau 2<sup>er</sup> 187 points

Bigot N. 3<sup>er</sup> 185 points

Binet F. 4<sup>er</sup> 182 points

Jehannet V. 5<sup>er</sup> 178 points

Bigot D. 6<sup>er</sup> 161 points

### **Compétition (sur 160 points)**

Machis 1<sup>er</sup> 144 points

Jehannet 2<sup>er</sup> 140 points

Francin 3<sup>er</sup> 133 points

Chartier A. 4<sup>er</sup> 131 points

Lambert S. 5<sup>er</sup> 131 points

Biot 6<sup>er</sup> 128 points

Kamara 7<sup>er</sup> 127 points

Boget 8<sup>er</sup> 123 points

Lebras 9<sup>er</sup> 119 points

Maury 10<sup>er</sup> 110 points

Le 27 septembre 87 la saison de tir s'est terminée dans une très bonne ambiance autour d'un apéritif et petits gâteaux. Remise des coupes et bonnes bouteilles. Dans la saison, il a été tiré 5.000 cartouches. Aidé par mes camarades Amédée Roger et Chartier Alain. A bientôt pour la prochaine saison.

Jacques POITRINOLT.